## ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LEONARD DE VINC 2023 - 2024







## ★ Les activités pour l'année 2023 / 2024 :

L'offre d'activités au collège LDV se veut riche et variée. Ainsi, sport collectifs, de raquette, activité de pleine nature, athlétisme, cross, évènements... Les élèves auront un choix important et ne doivent pas oublier que la licence permet potentiellement de pratiquer toutes les activités.

- 1. **LUNDI**: ESCALADE / HANDBALL / ATHLETISME / FOOTBALL 13 h à 14 h
- 2. MARDI: HANDBALL / TENNIS DE TABLE 13 h à 14 h
- 3.  $\mbox{\bf JEUDI}$ : FOOTBALL / TENNIS DE TABLE 13 h à 14 h
- 4. **VENDREDI**: ESCALADE / BADMINTON 13 à 14 h
- ★ Les compétitions se déroulent le mercredi après-midi. Elles ne sont pas obligatoires mais les élèves s'engageant dans les équipes doivent, par respect pour leurs camarades, rester mobilisés jusqu'à la fin du calendrier des compétitions. Les transports sont pris en charge par l'UNSS. Il faut une solution pour récupérer votre enfant au collège au retour.

## ★ Documents à rendre dans une enveloppe pour l'inscription :

- a) 1 chèque de 25 euros à l'ordre de l'Association sportive du collège Léonard De Vinci b) La fiche de renseignements signée (attention, mail personnel obligatoire cette année!).
- ★ Un tee-shirt de l'AS sera offert avec la licence. L'élève doit avoir une tenue de sport lors des entraînements et des compétitions d'AS. Le tee-shirt peut également être acheté sans s'inscrire à l'AS (6€ en espèces ou en chèque à l'ordre de « l'Association Sportive du collège LDV »)
- Retrouvez toutes les informations, mentions légales, résultats, photos, créneaux sur le site de l'AS:

## http://ldveps.jimdo.com

(disponible en lien direct depuis Cybercollège ou Pronote)



**Fiche de renseignements** à rendre <u>à ton professeur d'EPS</u> dans une enveloppe à ton nom avec le chèque de 25 euros

CLASSE:	NOM Prénom	Date de naissance	TELEPHONE
MAIL (obligatoire, validation de la licence en cliquant sur le lien qui y sera envoyé):			
Il faut choisir le(s) jour(s) où l'élève compte venir ainsi que les activités qu'il souhaite pratiquer. Si tennis de table ou escalade, bien spécifier quel(s) jour(s) l'élève veut venir!		O Lundi O Mardi O Jeudi O Vendredi	<ul><li>Escalade</li><li>Athlétisme</li><li>Tennis de table</li><li>Badminton</li><li>Handball</li><li>Football</li></ul>
Je soussigné(e)			

- J'autorise les personnes en charges de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : nom, prénom, âge, sexe.
- L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données personnelles nécessaires (RGPD)
- L'élève s'engage à respecter le le règlement intérieur du collège et particulièrement les règles liées à l'EPS au collège sous peine d'être exclu de l'AS.
- L'association sportive du collège Léonard De Vinci souscrit chaque année un contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF raqvam Association et collectivités dont voici les garanties:
  - Responsabilité civile défense.
  - Dommage aux biens.
  - Recours protection juridique.
  - Indemnisation des dommages corporels (individuelle-accident).
  - Assistance 7/7, 24h / 24 h

C'est la couverture minimale pour autoriser le fonctionnement d'une association sportive. (Toutes les mentions légales sont sur le site <u>ldveps, jimdo.com</u>)

" J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS."

**SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL:** 

**SIGNATURE DE L'ELEVE:**